

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU
COMITÉ SYNDICAL DU 30/09/2025
DÉLIBÉRATION N°2025-12/01 DU 17 DECEMBRE 2025**

Extrait du registre des délibérations du
Conservatoire des Alpes-Maritimes
250 601 499 00032

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025 a été adressé à chaque membre du Comité Syndical.

La Présidente soumet le procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025 à l'approbation des membres du Comité Syndical.

Ces derniers sont invités à faire savoir si ce procès-verbal appelle à des observations particulières de leur part.

**OUÏ L'EXPOSÉ DE LA PRÉSIDENTE, ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE COMITÉ SYNDICAL, A L'UNANIMITÉ,**

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents pour extrait conforme.

**La Présidente,
Marie-Amélie GINESY**